



**CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE POUR L'ADOPTION D'UNE
CONVENTION RELATIVE AUX MATÉRIELS D'ÉQUIPEMENT MOBILES
ET D'UN PROTOCOLE AÉRONAUTIQUE**

(Le Cap, 29 octobre – 16 novembre 2001)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la Conférence.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du Règlement intérieur.
4. Élection du Président et des Vice-Présidents de la Conférence.
5. Institution du Comité de vérification des pouvoirs, de la Commission plénière et d'autres comités, selon les besoins.
6. Élection du Président de la Commission plénière.
7. Examen du rapport du Comité de vérification des pouvoirs.
8. Examen du projet de Convention.
9. Examen du projet de Protocole.
10. Texte refondu:
 - a) examen des propositions soumises par l'OACI et UNIDROIT;
 - b) examen des mesures à prendre au sujet de son statut.
11. Examen du rapport de la Commission plénière.
12. Adoption de l'Acte final de la Conférence et de tous instruments, recommandations et résolutions découlant de ses travaux.
13. Signature de l'Acte final et de tous instruments adoptés par la Conférence.

– FIN –